

G.MB/H.M/19/11/84.-
MINISTRE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ELEVAGE

SECRETARIAT GENERAL A
L'AGRICULTURE ET A L'ELEVAGE

DIRECTION DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail * Démocratie * Paix

DECRET N° 65/526 /MAE/SGAE/DAAF
du 12/4/85 portant inscription au
tableau d'avancement de Monsieur DOS
SANTOS Gabriel, Ingénieur en Chef d'A-
griculture, des cadres de la catégo-
rie A, hiérarchie I des Services Tech-
niques (Agriculture) avancement 1983.

Le Premier Ministre,

(I S A S :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u l'ordonnance n° 019/84 du 23/8/84 portant modifi-
cation de certaines dispositions de la Constitution du 8 Juil-
let 1979 ;

(/u la loi 15/62 du 3 Février 1962 portant Statut Géné-
ral des fonctionnaires ;

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1960 fixant le ré-
glement sur la solde des fonctionnaires ;

(/u le Décret n° 60/90/FP du 3 Mars 1960 fixant le sta-
tut commun des cadres de la catégorie A, hiérarchie I, des Ser-
vices Techniques ;

(/u le Décret n° 62/130/MP du 9 Mai 1962 fixant le ré-
gime des rémunérations des fonctionnaires ;

(/u le Décret n° 62/197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les
catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 du
3 Février 1962 portant Statut Général des Fonctionnaires ;

(/u le Décret 62/196/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la
nomination et à la révocation des fonctionnaires ;

(/u le Décret 65/170/FP-BE du 25 Juin 1965 réglementant
l'avancement des fonctionnaires ;

(/u le Décret 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et
remplaçant les dispositions du Décret n° 62/196/FP du 5 Juil-
let 1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

(/u le Décret 80/630 du 27 Décembre 1980 portant déblo-
cage des avancements des agents de l'Etat ;

(/u le Décret n° 84/856 du 8 Août 1984 portant nomina-
tion du Premier Ministre ;

(/u le Décret n° 84/858 du 13 Août 1984 portant nomina-
tion des Membres du Gouvernement ;

(/u le Décret n° 84/860 du 20 Août 1984 portant organi-
sation des Membres du Gouvernement ;

(/u le procès-verbal de la Commission Administrative
Paritaire d'avancement en date du 23 Février 1983.

D E C R E T E :

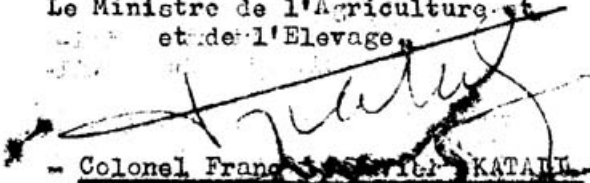
Article 1er. - Monsieur DOS SANTOS Gabriel, Ingénieur en Chef d'Agriculture de 3^e échelon des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Agriculture) en service à Brazzaville est inscrit au tableau d'avancement au titre de l'année 1983 pour le 4^e échelon de son grade à 2 ans.

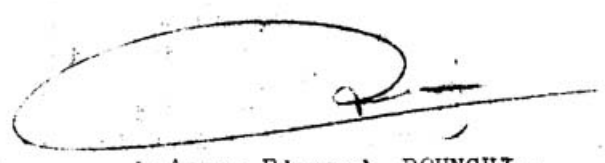
Article 2^e. - Le présent Décret sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 12 AVRIL 1985

Par le Premier Ministre,

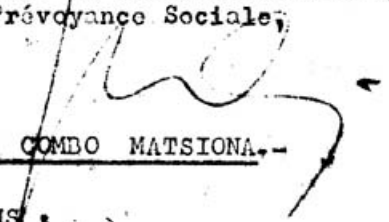
Le Ministre de l'Agriculture et
de l'Elevage,

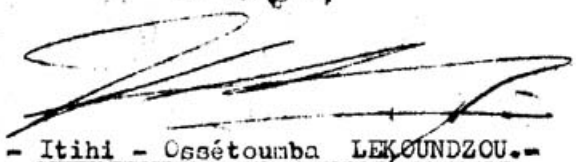

- Colonel Francis KATANI -


- Ange Edouard POUNGUL -

Le Ministre du Travail, de l'Emploi,
de la Refonte de la Fonction Publique
et de la Prévoyance Sociale,

Le Ministre des Finances et
du Budget,


- Bernard COMBO MATSIONA -


- Itihi - Ossétoumba LEKOUNDZOU -

AMPLIATIONS :

- JORPC..... 2
- SGCM/BC..... 2
- DGTFF/DFP..... 2
- D.G.B..... 2
- D.C.F..... 2
- M.A.E..... 2
- S.G.A.E..... 2
- D.A.A.F/Dos..... 4
- Intéressé..... 1

